

GRAND PRIX DES CHANALETs

5 & 6 mars 2022 – Golf des Chanalets Bourg-les-Valence

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **Vendredi 18 février 2022.**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **Mercredi 23 février 2022.**

Publication des départs : **Judi 3 mars 2022.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 15,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 12,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs des repères II (blanc).

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf des Chanalets.



Droits d'engagement

- Adultes : 80 € Membre Chanalets : 40 €
- Joueurs de 19 à 25 ans : 40 € Membre Chanalets : 20 €
- Joueurs de moins de 19 ans : 40 € Membre Chanalets : 20 €

Un joueur ou une joueuse, qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié FFGolf à un Grand Prix ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
93	21	10

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs et joueuses sont retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames.
- Le classement au Mérite National Amateur.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 6 jours avant le début de l'épreuve.

Tirage des départs

La liste d'entrée est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



GRAND PRIX DES CHANALETS

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours. acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf des Chanalets) – Date limite vendredi 18 février 2022.

Golf des Chanalets
1812 Route Amiral Marc de Joybert
26500 Bourg Les Valence

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MONDIAL :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

- | | | | |
|--------------------------------|------|---------------------|------|
| • Adultes : | 80 € | Membres Chanalets : | 40 € |
| • Joueurs de 19 à 25 ans : | 40 € | Membres Chanalets : | 20 € |
| • Joueurs de moins de 19 ans : | 40 € | Membres Chanalets : | 20 € |

Un joueur ou une joueuse, qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié FFGolf à un Grand Prix ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.